

## «Les enjeux de l'adhésion espagnole» dans Le Monde diplomatique (Décembre 1983)

**Légende:** En décembre 1983, le mensuel français Le Monde diplomatique analyse les répercussions de l'adhésion de l'Espagne aux Communautés européennes sur l'industrie française.

**Source:** Le Monde diplomatique. Décembre 1983, n° 357. Paris. "Les enjeux de l'adhésion espagnole", p. 7.

**Copyright:** (c) Le Monde diplomatique

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/les\\_enjeux\\_de\\_l\\_adhesion\\_espagnole\\_dans\\_le\\_monde\\_diplomatique\\_decembre\\_1983-fr-ba6396da-c23f-4a1b-aa4d-21ac9c3af871.html](http://www.cvce.eu/obj/les_enjeux_de_l_adhesion_espagnole_dans_le_monde_diplomatique_decembre_1983-fr-ba6396da-c23f-4a1b-aa4d-21ac9c3af871.html)

**Date de dernière mise à jour:** 06/02/2014

## Les enjeux de l'adhésion espagnole

Le 28 juillet 1977, l'Espagne pose officiellement sa candidature aux Communautés européennes. Les véritables négociations ne commencent qu'en septembre 1979.

Pour l'industrie française, l'enjeu est de taille: l'Espagne, marché de 38 millions d'habitants dont le niveau de vie rejoint progressivement la moyenne des pays de la C.E.E., va s'ouvrir vers la Communauté. En effet, l'accord de 1970, qui régit les échanges entre l'Espagne et la C.E.E., a été appliqué de manière très asymétrique au profit de l'Espagne: ce pays n'a réduit ses droits de douane que de 25 % en moyenne, contre 60 % pour la C.E.E. Le passage à la seconde étape de l'accord, qui aurait rééquilibré les relations entre les deux partenaires, n'est jamais intervenu: la Communauté refusait des concessions agricoles à l'Espagne, qui a entre-temps présenté sa candidature à l'adhésion.

Les gouvernements espagnols successifs ont largement mis à profit les facilités offertes par l'accord de 1970 pour faire de leur pays la dixième puissance industrielle du monde, tout en pratiquant une politique sévèrement protectionniste: tarifs douaniers trois fois supérieurs à ceux de la C.E.E., restrictions quantitatives nombreuses et parfois occultes, système fiscal discriminatoire pour les importations.

Les industriels français installés en Espagne s'accommodent de cette situation et rejoignent les agriculteurs français dans l'hostilité à l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E.

Le gouvernement français, qui avait pourtant suscité et approuvé la candidature espagnole, s'y est ensuite opposé, donnant la priorité aux intérêts agricoles, en particulier dans le domaine des fruits et légumes. Les préalables français: réforme de la PAC, augmentation des ressources propres, ont de ce fait conduit à sacrifier la composante industrielle de la négociation.

Ce choix du gouvernement français fait peu de cas des véritables enjeux économiques de l'élargissement: les échanges industriels franco-espagnols représentent 80 % du total des échanges avec l'Espagne; en outre, les productions agricoles septentrionales et en particulier françaises bénéficieront de l'ouverture du marché espagnol. Certes, les producteurs méridionaux de fruits et légumes seront menacés par la concurrence espagnole, mais leur situation vient d'être prise en compte au niveau communautaire, comme le souhaitait la France.

La négociation avec l'Espagne est donc en fait tributaire de l'influence d'un groupe de pression qui n'hésite pas à utiliser la violence pour amplifier ses revendications.